



**BIENVENUE À
TASCHEREAU!**

Il nous fait plaisir de vous accueillir parmi nous. En espérant que ce document vous informera grandement sur tous les services offerts dans notre municipalité.

Nouveaux arrivants vous avez droit à une subvention sur l'achat d'une maison pouvant atteindre 200.00 \$ et pour des constructions neuves, une subvention de 1 an de la taxe foncière.

Venez-vous renseigner au bureau municipal.



<http://taschereau.ao.ca/fr/>



TABLE DES MATIÈRES

1. Message aux résidents	P. 4
2. Historique de Taschereau	P. 5
3. Richesses naturelles	P. 6-7
1. Mont-Panoramique	
2. Camping Bel Évasion	
3. Terrain de Camping Ojibway	
4. Piste cyclable	
5. Le site Ramsay	
6. Parc National d'Aiguebelle	
7. Magasin Général Montreuil	
4. Conseil municipal	P. 8
5. Encombrants	P. 9
6. Positionnement de son bac roulant	P. 10
7. La Forêt Récréo-Nature	P. 11
8. Centre récréatif de Taschereau	P. 12-13
9. Jardin communautaire	P. 14-19
10. Le jardin d'eau	P. 20
11. Activités de l'Association de Chasse & Pêche	P. 21
12. Autres Loisirs et activités	P. 22-23
1. Stock Car de Taschereau	
2. Centre Vitalité	
3. Cours de danse en ligne	
4. Animation	
5. Skate Parc	
6. Hockey Mineur	
7. Aires de jeu	
8. Bavards Publics	

13. Horaires des entreprises gouvernementales de Taschereau	P.24
14. Liste des entreprises	P.25-26
15. Liste des comités descriptions	P. 27-28
1. Association de chasse et pêche	P. 29
2. Bibliothèque municipale	P. 30
3. Cercle des fermières.....	P. 31
4. Club de l'âge d'or de Laferté	P. 32
5. Club des loisirs de Laferté	P. 33
6. Club de l'âge d'or St-Pierre de Taschereau	P. 34
7. Conseil d'établissement de l'école Bellefeuille du Pavillon de Taschereau	P. 35
8. Club de Patinage artistique	P. 36
9. Comité d'embellissement de Taschereau & Laferté	P. 37
10. Comité Jeunesse l'Escapade	P. 38
11. H.L.M	P. 39
12. Journal Le Bavard	P. 40
13. Sport Action Jeunesse Taschereau	P. 41
16. Pompiers	P. 42
17. Services municipaux	P. 43
18. Suggestions et commentaires	P. 44
19. Cueillette des ordures calendrier.....	P. 45

Cher résident,

En notre nom et au nom de l'ensemble du personnel, nous aimerions vous souhaiter la bienvenue dans votre nouveau milieu de vie. Vous êtes notre raison d'être et en ce sens, nous nous sommes engagés à vous offrir un milieu de vie chaleureux, rassurant et sans discrimination.

Vous serez donc accompagné par un personnel qualifié, dévoué, attentif et soucieux de la qualité des services qui vous seront offerts.

Il s'agit d'un changement majeur dans votre vie qui peut être une source d'inquiétudes et de questionnements.

Nous vous invitons donc à profiter des possibilités qui vous seront offertes tant au niveau des services que des programmes d'activités qui ont été aménagés pour vous.

Nous vous remettons cette pochette qui se veut une source d'informations susceptibles de répondre à plusieurs de vos questions relatives à votre nouvelle organisation. Cet outil facilitera votre intégration dans votre nouveau milieu de vie. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Internet, au www.taschereau.ab.ca où vous y retrouverez une foule de renseignements utiles et notre page Facebook Municipalité de Taschereau.

Vous allez découvrir que nous menons des activités aussi diverses que variées avec pour objectif de passer des moments agréables, ensemble, dans une ambiance détendue.

Elles seront en outre, je l'espère, l'occasion pour vous de faire de nouvelles connaissances dans une ambiance dynamique et dans un environnement à dimension humaine où l'on prend soin des citoyens avec respect. Nous aurons certainement aussi l'occasion de nous y croiser.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions.

Soyez assuré que nous ferons tous les efforts nécessaires pour que vous vous sentiez accueilli.

*Michaël Otis,
Maire*

Historique Taschereau

Fondé en 1913, la municipalité de Taschereau doit son développement au chemin de fer le Transcontinental qui, dès 1911, transporta ses premiers pionniers. Ils vinrent s'établir autour de la gare nommée O'Brien en l'honneur d'un ingénieur du Transcontinental. Vu son emplacement géographique et ses ressources Taschereau fut la principale division du chemin de fer pendant 40 ans.

Une mission s'ouvrit en 1914 sous l'appellation Saint- Pierre de Privat, laquelle accéda au statut de paroisse en 1919. Plus tard dans l'année on créa la municipalité appelée Privat à la mémoire du lieutenant Marc-Antoine de Privat, commandant du régiment de Languedoc.

En 1926, elle prit le nom de Taschereau en l'honneur de Louis-Alexandre Taschereau alors premier ministre du Québec. C'est en 1929 que Taschereau fut scindé en deux avec la création de la municipalité de Taschereau.

Même si les activités ferroviaires ont dominé la scène économique locale pendant plusieurs années, l'agriculture et la forêt ont toujours joué un rôle de premier plan dans la vie des gens de Taschereau. Sans oublier que vers la fin des années 20 la prospection minière connaît une activité inégalée.

Dans les années 60, la fédération des Chantiers Coopératifs de l'Ouest du Québec s'installa dans les bâtiments désaffectés du C.N (anciennement le Transcontinental) pour organiser et opérer une scierie. Ce n'est qu'en 1987 que la compagnie Tembec devient le principal employeur de la municipalité, en 2011 les clés sont mises définitivement sous la porte.

Depuis le 21 décembre 2001, le village de Laferté fait maintenant parti de la municipalité de Taschereau. Situé à 16 Km du village de Taschereau, Laferté vous offre de superbes paysages. Le lac Lois réputé pour la pêche aux dorés, brochets, perchaudes. Un Quai fédéral est installé pour descendre vos embarcations.

Richesses naturelles

Taschereau est une petite localité paisible de 1000 habitants, centrée entre Amos et La Sarre. Riche en plan d'eau, elle compte 12 lacs : Les lacs Robertson, Taschereau, Privat, Chavigny, Bazin, Loïs, Genest, Profond, Séguin, Leclerc, Duchat et Hibou et 3 rivières principales soit la rivière Chevreuil, Loïs et Bellefeuille qui font la joie des amateurs de pêche !!!

Le Mont Panoramique situé entre Languedoc et Taschereau, fait partie du circuit touristique « La route des randonneurs ». À (5) kilomètres au nord de Taschereau, un sentier pédestre de 1.5 Km ceinture la colline. Son parcours vous mènera sur les vestiges d'une rivière de l'époque glaciaire.

Le camping Bel Évasion sur les rives du lac Taschereau compte plus de 90 emplacements.

Terrain de camping Ojibway à 10 km du village soit à l'entrée Nord du Parc national d'Aigüebelle compte 20 emplacements près du lac Loïs activités : Canotage, kayak, interprétation, location d'embarcation, pêche.

Piste cyclable : La corporation du Parc Linéaire Rouyn-Noranda- Taschereau a aménagé un sentier récréotouristique sur l'ancienne emprise ferroviaire abandonnée, reliant Rouyn-Noranda et Taschereau, sur une distance de 71 Km.

Le site Ramsay est le plus ancien lieu d'occupation humaine de la région. Il a été découvert fortuitement. Nous suspectons qu'il s'agit d'un site très ancien. La localisation du site au sommet d'une île de l'ancien lac Abitibi. Notons que quelques fragments de pointes aux planoïdes, ainsi que plusieurs grattoirs dont la forme et le format inhabituel ne peuvent être reliés qu'à certaines occupations de l'Archaïque ancien.

Le Parc national d'Aigüebelle est un lieu protégé exceptionnel qui vous invite au calme et à la contemplation. Observez les traces du passage des glaciers, des coulées de lave et des roches vieilles de 2,7milliards d'années. Si le cœur vous en dit, vous pourrez également traverser une passerelle longue de 64 mètres suspendue à 22 mètres au-dessus du lac La Haie. Scruter le vaste horizon du haut d'une tour de garde-feu ou dévalez une falaise en empruntant un escalier hélicoïdal faisant partie d'un aménagement totalisant 220 marches!

Tarifs : Droit d'accès au Parc National d'Aigüebelle

Tél : 819 637-7322

Télécopieur : 819 637-7106

Courriel : parc.aigüebelle @sepaq.com

Site web : www.parcsguebec.com

Magasin général Montreuil :

Maintenant situé au 139 ave. Privat, tout près du quai public

1.« Tout au début, Taschereau fut chargé grandement par l'ouverture de plusieurs commerces. Pour une paroisse subsiste, il faut des commerces qui offrent à la population les produits dont elle a besoin pour sa nourriture, son habillement et les instruments de travail. Ce magasin offrait tous les produits que les clients d'alors pouvaient réclamer. Dans les commerces de Taschereau, le magasin général de la famille de M. David Montreuil est le plus âgé de tous. Son fondateur M. David Montreuil, construisait le premier magasin de l'histoire de Taschereau, en 1913. L'idée d'instaurer un magasin général lui était venue pour des raisons bien précises; il rêvait d'ouvrir son propre commerce depuis plusieurs années. C'est ainsi qu'il vint s'installer dans ce coin de notre région avec sa famille. Son travail à l'intérieur du magasin dura pendant 32 ans, avant de laisser son commerce à son fils, M. Martin Montreuil. Depuis 1945, M. Martin Montreuil assume le rôle de propriétaire du magasin et en l'achetant de son père, il est maintenant la tradition de la famille Montreuil. Ce dernier travaillait d'ailleurs avec son père depuis l'âge de 23 ans; il en est donc à près de 50 ans de service auprès ces citoyens de Taschereau.

Une note assez impressionnante, la seule rénovation de ce magasin eut lieu en 1965, alors que l'intérieur fut modifié. Au début, ces fournisseurs étaient St-Ange et A.A. Drouin. M. Montreuil nous fait mentions que sa clientèle était agricole, et qu'il avait de la concurrence et qu'il faisait crédit. Pour ce qui est du prix d'autrefois concernant le tabac il n'était que .20¢ la livre, et aujourd'hui il est 2.25\$ la livre. Donc le magasin était un lieu de rencontre pour ces clients.

Le magasin général de M. Martin Montreuil est sans doute le plus vieux magasin à Taschereau, sinon en Abitibi. En ce qui concerne ce commerce, il se porte toujours aussi bien et va même en s'améliorant. »



Après sa restauration

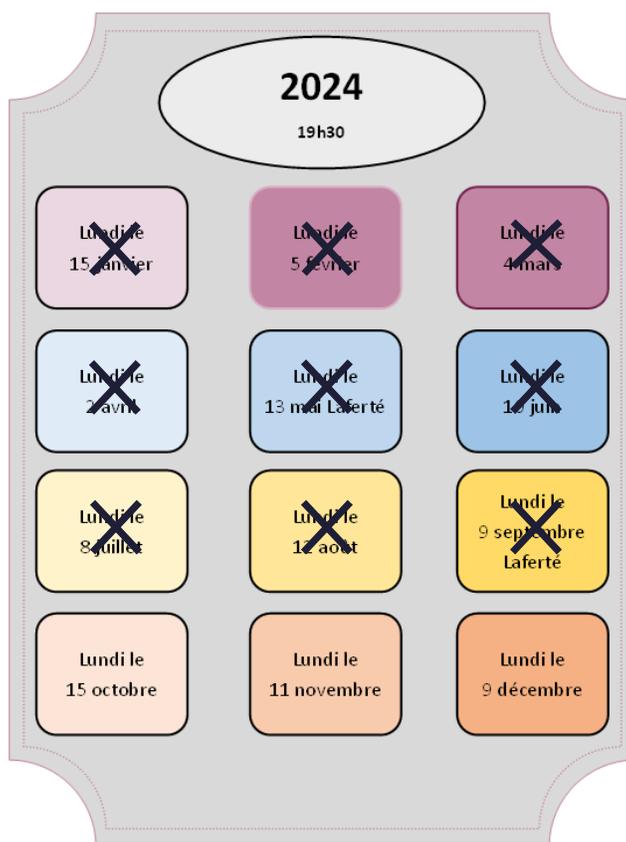


1. Extraits tirés du livre du 75e de Taschereau

CONSEIL MUNICIPAL

- MAIRE:** Michaël Otis
- Siège # 1 :** Mathieu Cloutier
- Siège # 2 :** Zacharie Julien
- Siège # 3 :** Henri Lampron
- Siège # 4 :** Julien Chalifoux
- Siège # 5 :** Patrick Landry
- Siège # 6 :** Sylvain Cameron

Réunion du conseil 2024



Encombrants

Les encombrants se définissent comme étant de gros objets d'origine résidentielle qui, à cause de leur taille, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières (déchets ou recyclage) et ne peuvent être apportés à l'Écocentre dans le coffre d'une voiture.

Matières REFUSÉES dans le conteneur



- ✓ Tout ce qui va dans le bac vert et le bac bleu;
- ✓ Pneus démontés de la jante; **peuvent être apportés à l'Écocentre**
- ✓ Animaux morts;
- ✓ Armes à feu et munitions;
- ✓ Plastique d'ensilage;

- ✓ Tous les matériaux provenant de construction, rénovation et démolition (par exemple : bois, bardeaux d'asphalte, gypse);
- ✓ Résidus domestiques dangereux;
- ✓ Matériel électronique (par exemple : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, chaîne stéréo).

Ces matières doivent être apportées à l'**Écocentre** situé au 15, boul. Industriel, La Sarre.

Vos gros objets sont encore fonctionnels et/ou réutilisables ?

Le tri à la source par le citoyen permet de détourner de l'enfouissement un maximum de matières. Alors, si vous avez de gros objets fonctionnels et/ou réutilisables, acheminez-les à un récupérateur. Ainsi, vous ferez plaisir à quelqu'un qui en a besoin et vous aurez posé un geste de développement durable!

Veillez noter que les déchets de construction (Gyproc, bois, bardeaux d'asphalte...) ne doivent pas se retrouver dans le conteneur. Ils doivent être acheminés et seront acceptés au CVMR à La Sarre, au 15, boul. Industriel, (gros dôme blanc près d'Hydro-Québec (Informations: (819) 333-2807).

Pour plus d'information concernant les matières résiduelles, visitez l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest au mrcao.qc.ca, section « Matières résiduelles ».

POSITIONNEMENT DE SON BAC ROULANT

Vous retrouverez l'horaire des collectes pour l'année 2023 à la fin du document



MAUVAIS POSITIONNEMENT DE SON BAC ROULANT

- 1- Couvercle ouvert et objets qui en sortent
- 2- Les roues face à la rue ou le chemin
- 3- Les 2 bacs sont trop près l'un de l'autre
- 4- Neige sur le couvercle

COMMENT POSITIONNER SON BAC ROULANT

- 1- Couvercle fermé et aucun objet sur le bac
- 2- Les roues orientées vers la résidence
- 3- Bac toujours à 1 m de tout objet
· (Muret, poteau, garage, abri, voiture, Autre bac, etc.) en retrait du trottoir et de la chaussée
- 4- Aucune matière à côté du bac
- 5- Chaussée libre d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement de votre municipalité



S.V.P METTRE VOTRE BAC ROULANT LE MARDI SOIR, ILS PASSENT TRÈS TÔT LE MERCREDI MATIN. MERCI

S'IL VOUS PLAÎT, NOUS VOUS DEMANDONS D'INSTALLER DES RÉFLECTEURS SUR LES DEUX CÔTÉS DE LEURS BACS À ORDURE ET RECYCLAGE. MERCI





La Forêt Récréo-Nature

La municipalité de Taschereau, cherche à se démarquer au niveau régional et provincial en développant un projet structurant qui met en valeur son identité territoriale. Son objectif est clair : donner un accès inclusif au territoire, autant pour la population locale que pour les visiteurs, et ce, par la valorisation d'éléments identitaires. Malgré l'omniprésence des lacs et des rivières dans la région, les accès sont majoritairement privés. Un des projets ciblés par la municipalité consiste en la mise en valeur d'un terrain boisé situé en bordure du lac Taschereau pressenti pour devenir la « Forêt Récréo-Nature ».

Un concept d'aménagement visant ce terrain municipal avec l'objectif d'y intégrer des aménagements inclusifs favorisant l'accessibilité universelle. L'idée générale était également d'inciter l'ensemble de la population à pratiquer des activités de plein air de proximité, sur l'eau comme sur terre, tout en limitant l'impact sur les écosystèmes. C'est dans cette optique qu'une réutilisation des sentiers existants a été priorisée, en aménageant tout en respectant les contraintes naturelles et en favorisant l'utilisation de matériaux locaux, prélevés sur site. Ce concept d'aménagement est appuyé par un échéancier de réalisation et une estimation budgétaire de classe D.

La Municipalité a fait une demande d'aide financière auprès du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air. Le rapport final a été élaboré et abondamment illustré graphiquement de manière à répondre aux exigences du programme et servir à la fois de document de communication auprès des partenaires et des investisseurs.

Le projet de la Forêt Récréo-Nature de Taschereau fait la promotion du plein air inclusif à l'échelle locale, en plus de jouer un rôle de projet-pilote permettant de positionner la région de l'Abitibi-Témiscamingue comme destination provinciale pour la pratique d'un plein air inclusif.

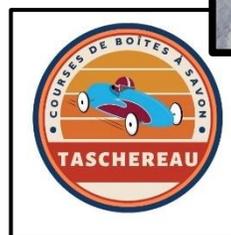
Centre récréatif de Taschereau



Le Centre récréatif de Taschereau offre plusieurs activités et services en tout genre, pour tous les goûts.

Liste des activités :

- Patinage artistique
- Tournoi d'hockey social
- Tournoi de pitoune
- Hockey Mineur (5-18 ans)
- Cours de zumba
- Fest'Hiver (Match de la coupe de la frontière)
- Halloween
- Course de boîte à savon
- Soccer
- La fête de la famille
- Le Gala reconnaissance des bénévoles



Familles
en fête 2025
28 juin





Règles du jardinage

Accès aux bacs jardin et à la serre

Période d'inscription

Les citoyens qui désirent procéder à la location d'un bac à jardin et d'un espace dans la serre, doivent avoir complété une fiche d'inscription entre le 03 avril et le 5 mai de l'année courante. Les bacs seront attribués selon l'ordre de réception des fiches d'inscription. S'il y a un surplus d'inscription, nous établiront une liste d'attente.

Accessibilité

Le jardin communautaire est réservé, en exclusivité, aux résidents de la Municipalité de Taschereau et Taschereau secteur Laferté. Un seul bac jardin / espace serre par adresse civique est autorisé. Cependant, après le 1^{er} juin, une fois la liste d'attente épuisée, des bacs jardin qui sont libres peuvent être attribués à des membres. Les bacs à jardin attribués en surplus redeviennent disponibles l'année suivante.

Les bacs surélevés seront attribués en priorité :

1. Aux personnes ayant un faible revenu (une preuve de revenu sera exigée);
2. Aux personnes âgées (65 ans et +)
3. Aux personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités physiques justifiant l'accès aux bacs surélevés.

Chaque jardinier (ère) aura priorité pour renouveler son terrain l'année suivante.

La liste d'attente officielle sera inscrite dans nos dossiers tenant compte de la date et de l'heure inscrite sur le formulaire d'inscription de chacune des demandes pour un jardin.

Coût

Location annuelle d'un bac jardin à l'extérieur et d'un espace serre : 15\$

Location annuelle d'un bac jardin à l'extérieur : 10\$

Location annuelle d'un espace jardin dans la serre : 10\$

Les paiements doivent être payés au plus tard le 12 mai de l'année courante. Si non paiement, le jardin sera attribué par une autre personne sur la liste d'attente.

Période d'activité

Le jardin communautaire est exploité du 8 mai au 31 octobre. Les dates peuvent être modifiées au besoin.

Dimensions des bacs jardin

Les bacs jardin ont une superficie approximative de 16 pieds carrés (4 pieds x 4 pieds par 3 pieds de haut).

Heures d'ouverture

Le jardin communautaire est ouvert de 8h00 à 20h00 du dimanche au lundi.

Responsabilités

Le titulaire du jardin est solidairement responsable des agissements du cojardinier (ère), de la personne à qui il confie l'entretien de son jardin et des invités qu'il autorise à se présenter au jardin.

Les sanctions imposées pour non-respect des règles s'appliquent conjointement au jardinier (ère), au cojardinier (ère) ou à toute autre personne à qui est confié l'entretien du jardin attribué.

Animaux

Les animaux ne sont pas admis dans le jardin communautaire.

Bicyclettes

Les bicyclettes doivent être garées à l'extérieur du jardin, dans le support à vélo.

Récoltes

Un jardinier peut récolter dans le jardin d'une autre personne seulement après en avoir informé les responsables au bureau municipal.

Un jardinier qui, sans autorisation, récolte dans un bac à jardin autre que le sien est expulsé immédiatement.

Les responsables du jardin peuvent, après vérification avec un jardinier, cueillir les plantes à potagères à maturité non récoltées dans le bac à jardin de ce dernier. Ces plantes potagères seront offertes à des organismes luttant contre la faim ou au comité jeunesse pour l'organisation lors de la vente de fin saison. Les sous serviront au comité jeunesse dans le but de financer leurs activités.

Plantes interdites dans le jardin communautaire

Soit qu'elles génèrent des problèmes d'insectes ou de maladie, il est interdit de cultiver les plantes suivantes ;

- Menthe;
- Tabac;
- Datura;
- Toutes autres espèces dont les caractéristiques sont semblables à celles énumérées ci-dessus;
- Toute plante interdite par la loi.

Entretien régulier

Un jardinier est tenu d'entretenir soigneusement son bac à jardin et d'exercer un contrôle adéquat des herbes indésirables (mauvaises herbes ou adventices) durant toute la saison de jardinage. Chaque jardinier est responsable de la culture et de l'entretien de son terrain. S'il y a un manquement, un avis verbal ou par courriel sera donné par les organisateurs municipaux. Le bac

à jardin sera repris, sans remboursement, par la municipalité (15) jours après l'avis verbal si la correction n'a pas été apportée.

L'eau doit être utilisée de façon adéquate. Les utilisateurs abusifs de cette précieuse ressource seront avertis par les organisateurs.

Absence

Un jardinier qui prévoit s'absenter pour une certaine période (vacances, maladie, etc.) doit confier à un autre jardinier (membre ou non membre) l'entretien de son bac à jardin / ou espace serre en son absence. Le nom du jardinier qui vous remplacera doit être donné au bureau municipal.

Ravageurs, maladies et herbes indésirables

Seules les méthodes de contrôle écologiques sont acceptées. Exemple : barrière physique, pesticides d'origine naturelle ou écologique.

Entretien des allées adjacentes et des allées communes

L'entretien des allées est la responsabilité conjointe des jardiniers concernés. De plus, les allées doivent être exemptes d'herbes indésirables, d'objets et de plantes qui pourraient déborder les bacs à jardin.

Détritus et matières organiques

À moins d'avis contraire de la part des organisateurs, un jardinier doit lui-même sortir ses débris. Un composteur sera mis à la disposition de tous les jardiniers (ères).

Recyclage des résidus de culture

Les résidus de culture, à l'exception des plantes infestées, sont compostés. Les résidus ne doivent en aucun cas être mis dans les poubelles.

Nettoyage des bacs à jardin (fin de saison)

Un jardinier doit avoir nettoyé son bac à jardin avant le 31 octobre ou à la date fixée par les organisateurs. S'il ne l'a pas fait, le jardinier sera expulsé automatiquement, sans autre procédure. Son bac à jardin sera attribué l'année suivante à une autre personne.

Maintien de l'ordre

Quiétude des lieux

Une atmosphère agréable est essentielle à la pratique de toute activité de loisir. Une personne qui, par ses propos, son comportement ou son attitude, nuit de façon récurrente à la tranquillité des lieux sera expulsée sans autre avis ni procédure.

Toute agression verbale ou physique envers les jardiniers et les membres de l'organisation entraîne une expulsion automatique.

Boisson alcoolisées et drogues

La consommation de boissons alcoolisées et de drogues est interdite dans le jardin communautaire. Nous nous réservons le droit d'expulser une personne étant sous l'influence de drogue ou d'alcool.

Espace vert sans fumée

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du jardin communautaire.

Non-respect des règles

Premier avertissement

Le premier avertissement verbal est fait par un membre organisateur. Il est suggéré qu'un témoin, membre organisateur ou non, accompagne la personne qui donne l'avertissement. S'il ne peut y avoir un témoin, il est conseillé de prendre note de la date de la rencontre ou de l'avis. Un délai de dix jours est habituellement accordé pour remédier au problème mentionné.

Deuxième avertissement

Le deuxième avertissement est écrit et signé par un membre organisateur. Un délai de dix jours est accordé pour remédier au problème mentionné.

Un jardinier se verra expulsé s'il ne règle pas le problème mentionné, s'il récidive au cours de la saison ou si la même situation se reproduit l'année suivante.

Avis d'expulsion

L'avis d'expulsion est émis par le comité organisateur. Un jardinier expulsé devra attendre trois ans avant de pouvoir s'inscrire à nouveau au jardin communautaire.

Dans le cas d'un avis d'expulsion émis au jardinier, mais lui permettant de cultiver son bac à jardin jusqu'à la date de fermeture du jardin, ce dernier pourrait être expulsé immédiatement, sans autre procédure, s'il contrevient de nouveau à une ou plusieurs règles.

Procédure d'appel

Cette procédure est mentionnée dans l'avis d'expulsion. Le jardinier expulsé peut faire appel, par écrit, au comité organisateur du jardin communautaire.

Le comité organisateur fera connaître sa décision au jardinier par écrit.

Merci beaucoup et bon jardinage !!

Vanessa Boutin Cameron

Chargée de projet

819 796-2219 poste 128 / loisirs@munitaschereau.ca





Le jardin d'eau

En tant que municipalité dévitalisée, le projet “Le jardin d’eau” est mis en œuvre pour nos citoyens, nos familles, nos aînés et les visiteurs afin d’accroître la vie pratique, active et sécuritaire chez nous. Le “jardin d’eau” sera situé en plein cœur de la municipalité. C’est l’endroit de détente idéal avec des aires de pique-nique et des modules de jeux pour enfants. Il permet de créer des liens entre les générations, de promouvoir des valeurs d’inclusion sociale et d’offrir une accessibilité universelle. C’est un bonheur pour nous de développer un si beau projet mettant en relief nos priorités. La jeunesse et les saines habitudes de vie se lient dans ce projet, autant pour la jeunesse, qu’aux personnes aînées ou à mobilités réduites, tout ça dans le respect de l’environnement.

Objectifs :

- Favoriser la pratique d’activités plein air, chez nous,
- Créer une zone de rassemblement pour les citoyens et les familles,
- Inciter les visiteurs à s’arrêter et profiter des infrastructures qu’offre notre municipalité.

Activités de l'Association de Chasse & Pêche:

- Tournoi de pêche sur la glace
- Tournoi de tir de corneilles
- Tournoi de pêche
- Pigeons d'argile
- Concours de tir
- Tournoi de petits gibiers
- Festival de l'original (mesurage)
- Soirée Panache



Autres loisirs et activités

Stock Car de Taschereau : Le comité organisateur du Stock Car de Taschereau organise deux évènements de course au cours de la saison estivale. Les dates seront affichées lorsqu'elles seront disponibles.

Lieu : chemin de la plage

Taschereau (Québec)

Jean-Pierre Bergeron, responsable
(819) 339-4164

 SAISON 2024 

 20 juillet

 10 août
stockcartaschereau.ca/index.html

Site internet : stockcartaschereau.ca/index.html

Facebook : Stock car Taschereau



Centre vitalité (centre de conditionnement physique) :

Deux personnes soient couple ou amis qui s'inscrivent :



Une personne paie le prix régulier et l'autre, la moitié du prix régulier. En plus 10.00 \$ pour une carte clé (pour les deux), que l'on rembourse lorsque la carte nous est rapportée

Forfait familial avec enfants :

Une personne paie le prix régulier et l'autre la moitié du prix régulier. En plus, 10.00\$ pour une carte clé (pour la famille) que l'on rembourse lorsque la carte nous est rapportée. Les enfants, 10,00\$ par mois chacun si juste un mois, si 3 mois à un an, 10.00\$ pour trois mois jusqu'à concurrence de 40.00\$ par année, pour les 12 à 18 ans vivants encore chez les parents. LES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS NE PEUVENT SE PRÉSENTER SEULS AU CENTRE VITALITÉ. ILS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'AU MOINS UN PARENT

1 semaine = 10.00\$ **1 mois** = 25.00\$ **Aînés 1 an** = 150.00\$

3 mois = 60.00\$ **1 an** = 175.00\$

Forfait visiteur avec un abonné 3.00\$ à la porte

Animation: La municipalité de Taschereau offre gratuitement, aux enfants âgés entre 5 et 16 ans, un service d'animation pendant la période estivale. Une programmation diversifiée permet aux enfants qui le désirent, de participer aux activités offertes par l'animateur. Plus précisément, le projet d'animation d'été vise à :



- Offrir des activités stimulantes, diversifiées et enrichissantes, permettant aux jeunes de s'amuser dans un environnement sécuritaire
- S'impliquer dans des activités individuelles ou en groupes
- Offrir des activités dynamiques touchant différentes sphères : sports, arts, plein air, science, sorties...

Hockey mineur : À chaque automne, il y a une période d'inscription et rencontre pour tous les parents qui sont désireux d'inscrire leurs enfants, âgés de 5 à 16 ans, dans le hockey mineur. Pour information : (819) 796-2219 poste 128



Club de patinage artistique : Retrouvez les informations à la page : 35

Aires de jeu :

- 4 parcs (un situé au Centre récréatif, le deuxième au quai public, le 3ème au stationnement à l'entrée de la piste cyclable sur le bord de la voie ferrée et le quatrième derrière la salle communautaire dans le secteur Laferté)
- Terrain de Baseball/soccer (situé sur le site du Centre récréatif)
- Terrain de Tennis (situé sur le site du Centre récréatif)

Bavards Publics : Le premier babillard est localisé tout près du bloc sanitaire de la halte routière de Taschereau (139 Avenue Privat). Le deuxième babillard est situé dans la municipalité de Taschereau (secteur Laferté) au croisement de la piste cyclable et du chemin de Laferté (304 chemin de Laferté). Pour plus d'information ou si vous désirez faire paraître des annonces, téléphonez ou présentez-vous au bureau municipal.



Horaires

ENTREPRISES GOUVERNEMENTALES DE TASCHEREAU

Municipalité de Taschereau :

Horaire du bureau Municipal		
Lundi	8 h 00 à 17 h 00	
Mardi	8 h 00 à 17 h 00	
Mercredi	8 h 00 à 17 h 00	
Jeudi	8 h 00 à 17 h 00	
Vendredi	8 h 00 à 12 h 00	

**Fermé à tous les jours de 12 h 00 à 13 h 00.*

Poste Canada :

Horaire du bureau de poste		
Lundi au vendredi	8 h 30 à 12h00 et 13h00 à 17 h 15 Fermé de 12h00 à 13h00	
Samedi	9 h 00 à 12 h 00	
Dimanche	Fermé	

CLSC

Horaire du centre de services de Taschereau		
Lundi		
Mardi		
Mercredi	S.V.P. VÉRIFIER AUPRÈS DU CLSC À MACAMIC 819-782-4661	
Jeudi		
Vendredi		

Liste des entreprises

<u>Secteur de l'entreprise</u>	<u>Nom de l'entreprise</u>	<u>Téléphone</u>
<u>Gouvernementaux :</u>	Municipalité de Taschereau	819-796-2219
	Poste Canada	819-796-2630
	CLSC	819-782-4661
<u>Tourismes :</u>	Camping Bel Évasion	819-763-6087
	Camping Dubuc	819-213-4561
	Maison du souvenir de Laferté	819-796-2400
	École de peinture Norbert Lemire	819-796-2594
	Magasin Général Musée Montreuil	819-796-2219
	Fermette à petits pas	819-301-2829
<u>Services :</u>	Casse-croute Chez Guylaine Vachon	819-301-3017
	Dépanneur Idéal (+comptoir SAQ)	819-796-2242
	Ludger Durocher & Fils inc.	819-796-3369
	Les Cafés de Marie	819-796-3284
	Fibro Concept Évolution inc	819-796-2584
	Annie Gauthier coutière	819-301-3481
	Vie pour soi – Mymomassologie	819-354-0170
	Bradette mécanique	819-442-3481
	RFL boucherie	819-443-0622
		819-444-6894
<u>Service de garde :</u>	Service de garde Chez Nadia Gauthier	819-301-4029
	Service de garde Micheline Ringuette	819-796-2300

<u>Construction/rénovation :</u>	Entrepreneur Rémi Lefebvre	819-796-3446 / 819-444-6894
	Les constructions Loranger inc.	819-218-9119

<u>Secteur de l'entreprise</u>	<u>Nom de l'entreprise</u>	<u>Téléphone</u>
	Chenil D. Vallières	819-796-2595
	Déchetage Mobile	819-796-2606

<u>École :</u>	École Primaire Pavillon Bellefeuille	819-796-3321
-----------------------	--------------------------------------	--------------

<u>Transports :</u>	Transport J-G Bédard Inc.	819-796-2402
	Transport David Bélanger	819-796-2831
	Transport L & M Fournier inc.	819-796-2703
	Transport Gratien Landry Inc.	819-796-3345
	Transport Donald Lampron	819-443-0632
	Travaux Mécanisés Marcel Moreau Inc.	819-796-2715
	Transport Denis Provencher Inc.	819-796-2910 819-727-6877
	Transport Ti-Pat Inc.	819-796-2767
	Transport Éric Genesse enr.	819-339-8600

<u>Forestiers :</u>	Pascal Houle Produits forestiers	819-301-1751
	J.B. Forestier	819-339-8389

<u>Agricoles :</u>	Ferme Tony Gauthier	819-796-2606
	Ferme R & M Paquin	819-796-2682
	Ferme JMGC inc.	819-339-1296
	Ferme Genesse	819-796-247

Tel. Liste des comités de Taschereau

Comités	Responsables	Téléphone
Association Chasse & Pêche	Gilles Lord	819 796-2737
Bibliothèque Municipale	Ghislaine Tardif	819-796-2219 poste 131
Centre Vitalité (Centre de conditionnement physique)	Agente de développement	819 796-2219 poste 128
Cercle de Fermières	Carole Bergeron	819 796-2621
Club de l'Âge D'Or de Laferté	Henri Lampron	819-796-2400
Club des Loisirs de Laferté	Michel Gauthier	819-796-2606
Sport Action Jeunesse Taschereau	Vanessa Boutin Cameron	819 796-2219 poste 128
Club de l'âge d'or St-Pierre de Taschereau	Julien Chalifoux	819-796-2467
Club de patinage artistique	Marie-Josée Bouchard	819-301-4344
Comité d'embellissement de Taschereau		819-796-2426
Comité d'embellissement secteur Laferté	Henri Lampron et Henriette Jean	819-796-2400
Comité de décès de Taschereau	Madeleine Dion	819-796-2653
Comité cimetièrre de Laferté	Henri Lampron	819-796-2400
Comité cimetièrre de Taschereau	Michelle B. Paquin	819-796-2682
Hockey Mineur	Agente de développement	819 796-2219 poste 128
H.L.M.	Zacharie Julien	819 -796-2219
Journal Le Bavard <i>loisirs@munitaschereau.ca</i>	Agente de développement	819 796-2219 poste 128
Premiers répondants et pompiers	Dany Girardin	819-339-1404

Stock Car de Taschereau	Jean-Pierre Bergeron	819-339-4164
MADA	Zacharie Julien / Mathieu Cloutier	819 -796-2219
Vitalisation	Michaël Otis	819-796-2426
Comité consultatif d'urbanisme	Yvan Fortier, Réal Tardif Michaël Otis	819-796-2219

**Association Chasse & Pêche
de Taschereau**

Fondation : 1970

Membres du comité

Président : Monsieur J. Gilles Lord

Secrétaire-Trésorière : Madame Francine Provencher

Administrateurs :

Patricia Deschênes

Gilles Ouellet

Guillaume Gilbert

Luc Bossé

Olivier Gagnon

Fernand Jean

Michel Gaudet

Chantal Ramsay

Lucie Ramsay



Pour avoir l'information pour la réglementation, le coût de la carte de membre, les dates ainsi que les différents tournois vous pouvez contacter :

Gilles ou Francine au numéro : 819-796-2737

Fondation : 1979

Local : 52, rue Morin

819 796-2219 poste 131

taschereau@reseaubiblioatnq.qc.ca

Buts :

Assumer le fonctionnement de la bibliothèque municipale

Assurer le prêt de livres et de revues

Offrir l'accès communautaire à l'internet

Le Comité de la bibliothèque est composé de :

Mme Ghislaine Tardif, responsable

Mme Sarah Whalen Lamoureux, vice-responsable

Mme Michelle Léveques, secrétaire

Mme Hélène Bisson, trésorière

Mme Francine Laplante, bénévole

Mme Sonya Whalen, bénévole

Mme Diane Lapointe, bénévole

Mme Jacinthe Michaud, bénévole

Mme Rachel St-Pierre, bénévole

Mme Sonya Whalen, bénévole

Il n'y a aucun frais d'abonnement !

LES HEURES D'OUVERTURE :

Mardi: 14 h 00 à 15 h 00

Mercredi & vendredi: 19 h 00 à 20 h 30

Cercle de Fermières



Fondation : 29 octobre 1931

Description : Organisme autonome, sans but lucratif, apolitique, sans distinction de condition sociale et regroupant les femmes tant du milieu rural qu'urbain.

Buts :

Améliorer les conditions de vie de la femme et de la famille

Transmettre le patrimoine culturel et artisanal

Activités :

Exposition annuelle en août

Nombre de membres : 40

Réunion régulière : Le 2^e mercredi de chaque mois sauf les mois de janvier, juillet, août et décembre.

Membres du comité

Présidente :

Carole Bergeron

Vice-Présidente :

Nathalie Lévesque

Secrétaire :

Michelle Lévesque

Trésorière :

Diane Lapointe

Conseillère No 1 :

Aline Leclerc

Conseillère No 2 :

Gisèle Hélie-Genesse

Club de l'âge d'or de Laferté

Président : François Lampron

Vice-président : Henri Lampron

Secrétaire : Lise Brochu

Comité des loisirs de Laferté

Président : Michel Gauthier

Secrétaire-Trésorier : Pierre Paul

Directeurs : Johanne Lampron

Henriette Lampron

Fernand Lampron

Stéphane Roussel

Club de l'Age d'Or St-Pierre de Taschereau

Fondation: 1973

Local : 473, avenue Privat
819-796-2857

Buts : Assurer des activités sociales pour les personnes du troisième âge

Membres du comité

Président: Julien Chalifoux

Vice-président: Eloi Lambert

Secrétaire: Elyse Tourangeau

Trésorière: Angèle Houle

DIRECTEURS

Marc Veilleux

Agapo Neron Cloutier

Henri Lampron

Conseil d'établissement de l'école Bellefeuille du Pavillon de Taschereau

190, avenue Privat
Taschereau (Québec) J0Z 3N0
Téléphone: (819) 796-3321



Clientèle : De la maternelle 4 ans à la 6^{ème} année inclusivement.

Buts :

Mettre en place des mesures pour instruire et habiliter les écoliers à vivre en citoyens responsables en société

Promouvoir la démocratie

Participer à la prévention des risques d'exclusion de certains jeunes

Directrice : Emmanuelle Gélinas

Représentant local des enseignants : Marie-Josée Bouchard

Représentantes conseil d'établissement: Mélissa Garneau
Chrystel Henri

*Club de Patinage Artistique
Les Silhouette de Taschereau*



Fondation : 1980

Objectif

Offrir aux adeptes du patinage artistique des cours pour améliorer avec élégance leur coup de patin et de rencontrer d'autres jeunes qui partagent cette passion

Présidente : Marie-Josée Bouchard 819-301-4344

Directeurs : Rosalie Moreau

Émy Perron

Ariane Brousseau



Décor spectacle annuel 2017

Comité d'embellissement de Taschereau & Taschereau secteur Laferté

Buts :

Embellir les aménagements paysagers et les sites de la paroisse

Promouvoir l'intérêt des gens à l'embellissement, à la propreté et à l'apparence générale de leur propriété, de leur village et de leur campagne.

Projets :

Formation d'un comité

Aménagement paysager au quai public

Corvée générale de la municipalité

Membre de l'organisme pour 2024

Bénévoles: Fanny Veilleux

Henri Lampron (secteur Laferté)

Henriette Jean (secteur Laferté)

Comité jeunesse l'Escapade de Taschereau

50, rue Morin

Taschereau (Québec) J0Z 3N0

Téléphone : (819) 796-2219

Buts :

Favoriser l'implication sociale des jeunes dans la localité.

Apprendre à planifier, organiser et réaliser des activités sociales, récréatives et culturelles. Offrir des alternatives à la consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes.

Animatrices :

À venir...

----- >

Page FACEBOOK

Maison des jeunes Taschereau



H.L.M
Chamoine Couture

Fondation : 1988

34, rue Principale
Taschereau (Québec) J0Z 3N0
Téléphone : 1-877-787-2404

Description :

L'office municipal d'habitation est un organisme créé à la demande d'une municipalité en vertu de la Loi de la société d'habitation du Québec.

Buts :

Fixer les objectifs de l'office

Déterminer les priorités et évaluer les résultats

Gérer les ressources matérielles, financières et humaines mises à sa disposition par la Société d'habitation du Québec

Discuter, approuver les budgets et contrôler les finances.

Représentants (tes) de la municipalité: Zacharie Julien

Représentantes groupes sociaux: Jacinthe Michaud

Noëlla Bertrand

Représentants locaux: Eloi Lambert

Rita Bélanger

Homme d'entretien : Conrad Plamondon

Conciergerie : Guy St-Cyr



Journal Le Bavard



Fondation : 1990

Maintenant dirigé par la municipalité de Taschereau

Buts :

Informers les citoyens sur les différents services existants et sur les activités des organismes présents

Souligner le bénévolat réalisé chez-nous dans tous les domaines : religieux, sportif et culturel

Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants

Parutions :

10 parutions par année

Veillez prendre note que vous avez jusqu'au 15 de chaque mois pour faire paraître un message dans le Bavard en le faisant parvenir à l'adresse électronique suivante : loisirs@munitaschereau.ca

Municipalité de TASCHEREAU **Journal le Bavard**

Publicité Bavard

	Prix annuel
• Carte d'affaire	• 30 \$
• 1/4 page	• 70 \$
• Demi-page	• 120 \$
• Page complète	• 190\$

Réserve ton espace publicitaire -> 819 796-2219 poste 128

Sport action jeunesse de Taschereau

Sport action jeunesse gère toutes les installations nécessaires aux sports, aux loisirs et à la culture dans la municipalité de Taschereau et Taschereau secteur Laferté. L'organisme a pour objectif de planifier, d'organiser et d'animer des activités selon les besoins et intérêts de la population. Favorisant ainsi la vie sportive, sociale et culturelle. L'organisme existe depuis 1975 et beaucoup d'activités se sont passées dans notre municipalité depuis. Beaucoup de bénévoles ont donné de leur temps pour faire vivre le sport et la culture dans la municipalité.

Présentation du nouveau comité :

- Caroline Cloutier : Présidente
- Félix Royer : Vice-président
- Vanessa Boutin Cameron : Secrétaire et responsable des commandes et communications
- Jérôme Sylvain : Directeur
- Viktor Cloutier-Julien : Directeur
- William Michaud : Directeur
- Mathieu Cloutier : Représentant municipal



Activités annuelles :

- Tournoi de pitoune
- Tournoi de hockey social
- Fest'hiver (Match de la coupe de la frontière)
- Course de boîte à savon
- L'Halloween
- Soccer
- La fête de la famille

Pompiers de Taschereau

C'est à la fin des années soixante que quelques hommes décident d'aller suivre des cours pour devenir pompiers et ainsi assurer une protection accrue de leurs familles et leurs résidences et c'est en 1969 que la brigade des pompiers volontaires débute ses activités à Taschereau.

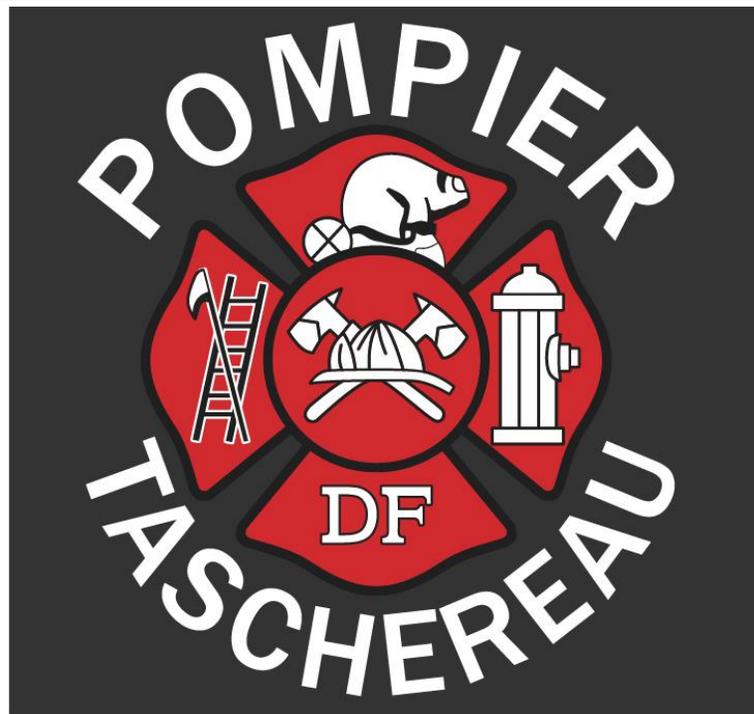


Les pompiers offrent aussi le service de premier répondant, ce qui est grandement apprécié par les résidents puisque le village est à 50 Km du service d'ambulance le plus près.

Vous avez des questions ou vous désirez vous impliquer ? Téléphonez au directeur du service incendie,

monsieur Dany Girardin au 819-339-1404

ACTIVITÉ ORGANISÉ PAR LA BRIGADE : LE NOËL DES ENFANTS



Service municipaux



Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

vendredi : 8h00 à 12h00

Bureau municipal : (819) 796- 2219

Fax : (819) 796-2220

Site internet : <http://taschereau.ao.ca/fr/>



Fanny Veilleux – Directrice générale	121
Sabrina Chamberland – Adjointe administrative	122
Michaël Otis – Maire	124
Jean-Guy Hébert – Inspecteur municipal	819-333-7671
Restaurant de l'aréna	125
Vanessa Boutin-Cameron – Agente de développement	128
Bibliothèque municipale	131
Garage municipal	134

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

MARS

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31		À déterminer		

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOUT

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

